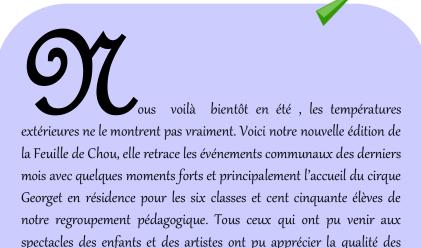


le Mot du Maire

enfants pendant leur représentation.



Un grand plaisir également de voir un très beau chapiteau au milieu du bel espace que nous avons à côté de la salle des fêtes.

réalisations des élèves, le grand professionnalisme et l'accompagnement

des artistes du cirque, le tout teinté de bonne humeur et du sourire des

Autre moment fort de cette dernière période a été la réouverture du Sébastopol et l'accueil de la nouvelle équipe qui a pris les rênes de notre restaurant du centre bourg. De nouveau, les lumières extérieures et intérieures brillent et l'activité reprend, c'est une grande satisfaction pour notre commune.

L'aikido est devenue en peu de temps une activité incontournable à la salle polyvalente, une rencontre nationale y a même été organisée, il y a quelques semaines.

Beaucoup d'autres manifestations ont eu lieu ces derniers mois et vous les retrouverez dans les pages intérieures.

Nos activités de l'été sont également détaillées et comme à l'accoutumée, ce serait un grand plaisir de vous voir nombreux participer aux festivités des 13 et 14 juillet et à la brocante vide-grenier du 15 août.

Je remercie bien sûr tous ceux qui contribuent à la vie économique, associative de notre commune et vous souhaite une bonne lecture de cette édition de la feuille de chou.

Bien cordialement, Eric Legros

<u>L'équipe</u> <u>de la feuille</u> de Chou

Est heureuse de vous présenter une nouvelle édition ...

Responsable de publication :
Philippe Guillemet

A la mise en page : Céline Védie

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prelle

Danièle Lopez

Jean Taquet





Les membres du conseil municipal <u>Le Maire</u> : Éric Legros

1^{er} **Adjoint** : Philippe Guillemet

2ème Adjoint: Denis Granger

3ème Adjoint: Jean Taquet

Les conseillers :

Marie-France Beauchet, Christian Bornet, Didier Guyon, Claude Imhof, Luc Liard, Céline Védie, Daniel Vidal

Les commissions communales

- → **Bâtiments communaux**: Vice-président Jean Taquet Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- → Voirie et Réseaux : Vice-président : Denis Granger, Luc Liard Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- → **Fêtes-Fleurissement:** Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet, Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal Personnes hors conseil: Nicole Caillard, Claudine Tison
- → Finances: ensemble du conseil municipal
- → Commission d'appel d'offres : Président Eric Legros Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- → **Urbanisme**: Vice-président Philippe Guillemet Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet, Céline Védie
- → Eau et assainissement: Vice-président Denis Granger Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet Céline Védie
- → Centre communal d'Action Sociale:

Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal Philippe Guillemet

<u>Personnes hors conseil:</u> Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu

→ Communication: Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet.
Personnes hors conseil: Alfred Perrin, Claudine Tison.

→ Suivi de la gestion de la salle des fêtes : Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

<u>Titulaires</u>: Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique, Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

<u>Suppléants</u>: Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte, Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



Les commissions intercommunales

√ Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire

Président : Eric LEGROS

Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal

✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM): Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD

✓ Syndicat électrique:

Délégué titulaire : Didier GUYON Délégué suppléant : Denis GRANGER

✓ Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Délégué titulaire: Eric LEGROS Délégué suppléant: Claude IMHOF

✓ Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF Délégué suppléant: Christian BORNET

✓ Interconnexion des réseaux d'eau potable:

Titulaire : Denis Granger Suppléant: Jean Taquet

✓ Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS, Claude IMHOF

√ Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS, Daniel VIDAL

✓ Centre National d'Action Sociale:

Marie-France BEAUCHET

✓ Délégué à la défense: Philippe GUILLEMET

✓ Communauté de communes des Portes du Perche :

Délégués titulaires :

Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)

Philippe Guillemet

Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET





RÉUNION DU 21 FÉVRIER 2013

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 21 février 2013 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances.

Absents: Christian Bornet pouvoir à Eric Legros

Luc Liard pouvoir à Philippe Guillemet

Didier Guyon

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2013, qui est approuvé à l'unanimité suite à quelques corrections.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion notamment en ce qui concerne :

- → La rencontre avec le Président du PNRP
- → La réforme des rythmes scolaires qui est actuellement revue par le Gouvernement pour une application en 2014.

 La Communauté de Communes a délibéré pour une application en 2014 pour des raisons de transports scolaires suite à l'adhésion de Montlandon à la CDC.
- → Le remplacement de la canalisation d'eau potable du Bois Landry qui est prioritaire par rapport à celle de l'Empire

Mr le Maire propose au conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- → Contrat d'avenir
- → Choix du matériel de reprographie
- → Subventions communales
- → Travaux de voirie au Petit Bois Landry

Accord du conseil.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 : Service d'eau potable

Le compte administratif 2012 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 29 162.78 € et un résultat cumulé de 122 111.19 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 3 512.917 € et un résultat cumulé déficitaire égal à 4 754.09 €. Le compte administratif 2012 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter 117 357.10 € en section de fonctionnement et d'affecter 4 754.09 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

BUDGET PRIMITIF 2013: SERVICE D'EAU

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2013, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 200 879.10 € en section de fonctionnement et à 131 983.19 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu l'acquisition d'un enregistreur de données permettant la surveillance du château d'eau à distance, l'acquisition d'un camion benne pour le transport de matériaux et mini-pelle, d'un ordinateur et autres matériels. Mr le Maire fait constater l'important excédent depuis la mise en régie fin 2007 avec une gestion optimale grâce au suivi rigoureux et aux nouvelles technologies. Il est précisé que le nettoyage de la station de pompage par la mise en place de gravillons et de neutralite aura lieu demain.



A noter que le prêt relatif au renforcement du réseau d'eau potable réalisé en 1996 est arrivé à terme fin 2012. Un prêt de 36 112 € au service d'assainissement est prévu pour la réhabilitation du réseau d'assainissement. Par ailleurs, il est rappelé la nécessité d'engager dès maintenant la procédure d'interconnexion du réseau d'eau potable entre notre commune et celle des Corvées les Yys. Réunion à programmer prochainement avec les élus des Corvées les Yys. Il est également décidé d'établir un plan de rénovation des canalisations.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2012 fait apparaître en section de fonctionnement un déficit de 3001.81 € et un résultat cumulé de 57 837.41 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 21 599.32 € et un résultat cumulé excédentaire de 13 099.57 €. Ces résultats sont reportés en recettes de fonctionnement et d'investissement au budget 2013.

Le compte administratif 2012 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2013: SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 87 537.41 € en section de fonctionnement et à 177 439 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu la réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement (Grande Rue et Ruelle de la Tour) pour 171 850 € et le remboursement du capital des emprunts pour 5 589 €, travaux déjà prévus en 2012 mais reportés en 2013, le taux de subvention fixé dans le programme 2013 de l'Agence de l'Eau étant plus élevé que les années précédentes.

Il est précisé que les frais d'avocats relatifs au dossier des silos à boues ne sont plus soutenus par Groupama, la procédure judiciaire est à poursuivre. L'avocat a envoyé le projet de mémoire qui reste à finaliser. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT SEGILOG

Mr le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec Segilog arrive à terme le 31/03/2013. Segilog propose le renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans aux conditions suivantes : Droit d'utilisation : 1 755 € HT

Maintenance : 195 €

Accord du conseil pour renouveler le contrat. Toutefois, il est demandé à ce que le tarif de transfert des données informatiques soit négocié lors du remplacement de l'ordinateur.

CONTRAT D'AVENIR

Mr le Maire présente au conseil municipal la candidature de Thomas Gosset éligible au contrat d'avenir sur dérogation car il est diplômé (BTS protection de la nature). Il habite Senonches, territoire situé en zone de revitalisation rurale et sa durée de chômage est supérieure à 12 mois. Cette personne semble convenir au poste proposé, il est volontaire et il a déjà encadré des personnes en insertion professionnelle. Il n'a pas été reçu de candidature équivalente, c'est pourquoi Mr le Maire propose de solliciter une dérogation pour l'embauche de Thomas Gosset. Accord du conseil municipal.

CHOIX DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE

Un tableau montrant les différentes offres est présenté au conseil. Chaque proposition contient l'achat en neuf ou reconditionné et la location. Après examen des offres, le conseil municipal opte pour l'achat d'un copieur reconditonné chez Copieur Plus à Chartres . L'achat de matériel permet la récupération de la TVA et l'obtention d'une subvention au titre du fonds de péréquation.



SUBVENTIONS 2013

Libéllés	Subventions 2013
Association des Anciens combattants	50
Un Petit Air de Culture	500
Coopérative Scolaire (72 x 10 €)	720
Société de Pêche	230
Perche Association Football	230
Perchemin	150
Association Danse et Rêve	150
A.D.M.R	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200
La Prévention Routière	80
C.O.E.C.I.L	50
Amis des Jumelages du Canton	50
U.S.E.P du Perche	100
Les Contrats Bleus	80
Stade Loupéen	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Les Petites Mains	400
Association des Parents d'Elèves	160
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	50
La Croix Rouge	80
Comice Agricole	80
Comité des Fêtes	2450 + 500
Bibliothèque	265
Les Paniers d'Aligre	50
TOTAL	7175

Mr Legros informe le conseil municipal que les écoles du regroupement pédagogique préparent un projet cirque en collaboration avec l'association Danse et Rêve. Un cirque sous chapiteau sera installé sur le terrain aux abords de la salle des fêtes de Champrond pendant une semaine fin avril, le SIRP participe financièrement à ce projet (à hauteur de 4000 €).

Le comice agricole aura lieu cette année à la Ferté-Vidame, l'année prochaine à Brou et en 2015 à La Loupe.

Il est attribué une subvention complémentaire de 500 € au comité des fêtes, qui a pris en charge les frais de pose et dépose des illuminations de Noël, travaux réalisés par Mr Durand, électricien en retraite.

TRAVAUX DE VOIRIE AU PETIT BOIS LANDRY

Les habitants du Petit Bois Landry ont l'intention de procéder à la réfection de la partie privée du chemin du Petit Bois Landry et sollicite la réfection de la partie communale pour assurer une continuité. Le conseil est favorable à cette demande mais il faudra attendre 2014 pour demander une subvention au titre du FDAIC. Devis à demander dans un premier temps.



QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rencontre avec le Président du PNRP

Le directeur du PNRP est parti et n'a pas été remplacé et c'est le directeur adjoint qui en assume les fonctions.

La réfection de la route étant programmée cette année et afin d'améliorer la vision du village côté ancienne gendarmerie, il est envisagé la réalisation d'une étude qui pourrait être prise en charge par la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'objectif étant de faire s'arrêter dans le bourg les gens de passage, l'impact routier est en effet à prendre en compte. La représentante de la CCI a proposé de nous rencontrer prochainement.

Ce projet a été présenté à Mme la Sous-Préfète de Nogent le Rotrou, laquelle a montré un certain intérêt. Aussi, il faudrait que cette opération soit initiée au plus tôt, pour une mise en valeur de la traversée du village.

Le projet d'escapades percheronnes n'a pas été retenu par le PNRP pour des raisons de fonctionnement. Bertrand Monthuir et Guy Wardavoir peuvent toutefois mettre en place seuls cette idée de découverte du Perche.

GRT Gaz peut financer la signalétique des chemins de randonnée des communes qui sont situées sur les emprises des canalisations de transport de gaz.

Réunion CCI

Lors de cette réunion, il a été question de l'union des commerçants pour promouvoir des actions, des stages et formations organisés par la CCI pour l'aide à la reprise de commerces.

Il est ensuite évoqué:

le projet d'élargir l'espace lotissement pour aménager l'entrée du village.

la mise en place d'un dispositif covoiturage initié par le Conseil Général

la dangerosité de l'arrêt du bus situé à proximité de l'ancienne gendarmerie, l'idée étant de créer un espace arrêt bus près de la SCAEL, projet vu et accepté par Kéolis et le Conseil Général mais l'abribus est à remplacer.

La signalisation de la voie piétonne de l'Etang à intégrer dans le bourg.

Le prochain conseil municipal qui aura lieu le 26 mars 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

RÉUNION DU 26 MARS 2013

Le conseil municipal de Champrond-ne-Gâtine s'est réuni le mardi 26 mars 2013 à 20 h 30 en session ordinaire, sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés :

Luc Liard pouvoir à Céline Védie Christian Bornet pouvoir à Eric Legros

Mr le Maire propose au conseil municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- → Revalorisation prime Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures
- → Convention relative à la gestion des espaces verts de la CDC.

Quelques informations sont apportées aux conseillers municipaux depuis la précédente réunion :

Contrat d'avenir

La dérogation pour le recrutement de Thomas Gosset a été obtenue et il s'agit de la première accordée en Eure et Loir, il sera donc embauché à compter du 1^{er} avril 2013. La dérogation a en effet été obtenue en fonction des différentes missions liées à la mise en place de l'agenda 21, la protection des mares et étangs communaux et l'amélioration de la gestion des services d'eaux et assainissement.



Il est indiqué que le Conseil Général peut apporter son assistance quant à la formation de l'emploi d'avenir sur la partie assainissement. Une mission de gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement sera également à mettre en place par Thomas Gosset.

Compte-rendu de la réunion avec une représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Il lui a été demandé si la CCI avait des éléments concernant l'apport de clients pour les commerces situés au bord d'une route ayant un flux important de véhicules. Mme Gault a indiqué que la Chambre de Commerce et d'Industrie pouvait accompagner la commune pour les commerces de son territoire. Elle est titulaire d'une formation d'urbaniste.

La CCI va étudier notre dossier et soumettre au conseil municipal des idées, qui pourraient permettre de faire ralentir voire d'arrêter le trafic routier dans le bourg afin que les commerces puissent profiter de l'arrêt des gens de passage.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le Sébastopol est repris et qu'il devrait ouvrir courant avril.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Mr le Maire présente au conseil municipal 2012, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	298 697,86	57 740,83
Recettes	334 815,37	48 419,03
Résultat 2012	36 117,51	-9 321,80
Résultat 2011	9 221,13	-25 299,59
Résultat cumulé	45 338,64 34621,39 affecté en investissement 10717,25 reporté en fonctionnement	-34 621,39

Sous la présidence de Claude Imhof, le compte administratif 2012 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2013

Mr le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 384 132 € en section de fonctionnement et à 105 021 € en section d'investissement.

En section d'investissement, il est prévu :

Travaux de voirie sur la voie communale entre les Cornets et le Grand Bois Landry : 8 135 €

Travaux de voirie rue de la Fontaine : 4 300 €

Logiciel Segilog : 2 100 €

Remplacement des fenêtres de la classe de CE2/CM1 : 4 550 €

Extension de la salle des fêtes (1ère tranche) : 25 000 €

Il est précisé que le montant total des matériaux est estimé à 68 000 € HT et que le permis de construire sera déposé prochainement suite à la modification de l'extension de la partie cuisine.





Achat de matériel :

Photocopieur : 3 800 € Tondeuse : 4 454 €

Bornes carrefour route de Combres : 1 700 €

Remplacement cadre de l'église : 2 210 €

Cautions logements : 650 € Capital des emprunts : 13 500 € Déficit 2012 à reporter : 34 622 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des subventions du Conseil Général au titre du FDAIC, du SDE, de la DRAC, d'une réserve parlementaire, de la taxe locale d'équipement, du FCTVA, de l'affectation du résultat 2012, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements et d'un prêt de 10 000 € à contracter auprès du budget annexe de l'eau.

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013. Considérant la conjoncture actuelle, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

Taxe d'habitation: 8.2 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.95 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.44 %

Le produit attendu est de 130 254 €.

PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE POUR LE PERSONNEL

Mr le Maire informe le conseil municipal que les collectivités territoriales peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. Le projet de délibération doit être soumis pour avis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion avant sa validation par le conseil municipal. La protection sociale comprend deux risques majeurs :

Le risque santé lié à la maladie et la maternité (complémentaire maladie).

Le risque prévoyance lié à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès (garantie de salaire).

Considérant que la commune prend en charge une partie de la cotisation des agents, adhérents à la MNT et que les nouvelles dispositions du décret du 8 novembre 2011 définissent le nouveau cadre juridique concernant la participation des employeurs publics au financement de la cotisation de ses agents,

Considérant que les garanties MNT sont labellisées,

Le conseil municipal, décide

Du principe de participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des agents au risque santé De fixer le montant de la participation à 20 € par agent

De retenir la modalité de versement de participation aux organismes de protection sociale complémentaire.

REVALORISATION PRIME IEMP

Mr le Maire informe le conseil que l'arrêté ministériel du 24/12/2012 fixe les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette indemnité est accordée à notre secrétaire de mairie.

INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU POTABLE AVEC LES CORVEES LES YYS

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Champrond en Gâtine et la commune des Corvées les Yys ont souhaité s'associer pour réaliser une interconnexion de leurs réseaux d'eau potable respectifs afin de sécuriser leur alimentation en eau potable.

Cette interconnexion s'appuie sur une étude menée en 2008 et 2009 par la société Hydratec.



Cette étude menée sur huit communes n'a pas débouché jusqu'à présent sur une volonté des communes concernées hormis la participation de certaines communes dont la commune de Champrond en Gâtine pour les surcoûts de la réalisation et la mise en place de pompes permettant une interconnexion future.

Nos deux communes ont par le débit de sortie de forage la faculté d'alimenter en eau potable l'ensemble des habitants et entreprises de leurs territoires. Lors d'une réunion du 14 mars 2013 les représentants de nos deux communes ont émis un accord de principe sur ce projet d'interconnexion.

Afin de programmer cette interconnexion notre commune sollicite en accord avec la commune des Corvées les Yys, le Conseil général d'Eure et Loir pour que celle-ci soit inscrite dans le cadre de la programmation des travaux à venir pour 2014 ou 2015. Il est indiqué que les travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable peuvent être subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Il est précisé que le dossier serait à établir dans le cadre d'un syndicat intercommunal. Pour ce faire, les communes devraient adhérer au SIPEPREL de La Loupe. Accord du conseil pour adhérer au SIPEPREL pour l'interconnexion des réseaux d'eau potable le cas échéant. Des renseignements seront pris pour connaître le règlement des aides à l'eau potable. La demande de programmation est à déposer au Conseil Général avant le 30 avril.

REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Mr Legros informe le conseil que 10 offres ont été reçues comprises entre 52 000 € HT et 165 000 € HT. Les offres sont actuellement en cours d'analyse par le cabinet DEKRA, une réunion sera ensuite organisée pour présenter le compte-rendu de l'analyse, ce qui permettra ensuite de retenir l'entreprise qui sera chargée d'exécuter les travaux.

Il est rappelé la nécessité de réhabiliter plusieurs tampons d'assainissement et d'en supprimer quelques uns.

ACHAT VEHICULES

Mr le Maire fait part au conseil qu'il a contacté le garage de Champrond pour l'achat d'un camion benne, lequel a proposé un camion benne, qui se trouve au Mans. Il indique également que le garage Caillon propose un véhicule convenable, il s'agit d'un Mercedes 10 CV révisé intégralement avec de nombreuses pièces remplacées, 180 000 km, diesel, garantie 6 mois, année 1999, sans système électronique au prix de 7 950 € HT soit 9 500 € TTC + carte grise au prix de 250 €. Accord du conseil pour acquérir ce véhicule.

Considérant que le titulaire du contrat d'avenir aura des missions différentes de l'employé communal, il est nécessaire de procéder au remplacement du C15. Ainsi le conseil municipal décide de demander au garage local de rechercher un véhicule utilitaire à un prix compris entre 2000 et 3000 €.

CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DES ESPACES VERTS DE LA CDC

Mr Legros informe le conseil municipal que la CDC n'a plus qu'un agent d'entretien et qu'elle sollicite la commune pour qu'elle procède à l'entretien de la zone d'activités, travaux qui seraient effectués par les employés communaux dans le cadre d'une convention. Préalablement à la signature de la convention, le conseil indique qu'il faut définir la participation financière à demander à la CDC en fonction du temps passé, du taux horaire et du coût de fonctionnement du matériel utilisé. Accord du conseil pour signer une convention avec la CDC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mr le Maire présente au conseil un courrier de Mr Vinsot Jean-Claude, qui sollicite l'avis de la commune pour buser une partie de la vallée située à l'Empire entre ses deux prés pour le passage de bovins sachant qu'il exécuterait lui-même les travaux : accord du conseil. Il sollicite également la pose d'un compteur d'eau dans un pré situé à proximité de la station de pompage : accord du conseil.

Il est émis l'idée de supprimer la haie de thuyas située en bordure de la RD 923 entre le 7 et le 11 Grande Rue, haie peu esthétique mais protégeant la rue de l'importante déclivité. Sujet à étudier.

Afin de mettre en valeur l'entrée du village côté Chartres, des idées sont émises dans le cadre d'un aménagement global de l'entrée du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.



O L'actualité communale et intercommunale

UN CIRQUE EN RESIDENCE SUR LA COMMUNE !!!

Notre commune a accueilli un cirque en résidence du 28 avril au 11 mai 2013.

C'est à l'initiative des enseignants des trois écoles du regroupement pédagogique Champrond en Gâtine Montireau-Montlandon-Saint Victor de Buthon que cet accueil a été réalisé.



Le cirque Georget est un cirque agréé par l'Education Nationale et les objectifs de cette classe de découverte cirque ont été pour les 150 élèves de notre regroupement pédagogique de s'initier au cirque et de produire un spectacle pour que tous puissent y participer.

Toutes les classes se sont donc retrouvées sur le site de notre salle des fêtes et exceptionnellement , pendant toute la durée de la résidence du cirque, les élèves ont le plus souvent déjeuné sur place.

Les six classes ont été réparties en deux groupes de trois qui se sont initiés successivement aux arts du cirque.

Chacun des deux groupes a produit avec les artistes du cirque Georget un spectacle. Le premier spectacle du vendredi 3 mai qui concernait les classes de la maternelle de Montlandon et les CP-CE1 et CE2-CM1 de notre école communale a accueilli plus de 350 spectateurs .

La première partie du spectacle a été consacré aux enfants des 3 classes. C'était un vrai plaisir de voir les enfants accomplir des jonglages, des équilibres ou encore des portées avec un grand sourire.





www.champrond-en-gatine.org



La feuille municipale

Le deuxième spectacle concernait les classes de GS-CP et les Petites et Moyennes Sections de maternelle de l'école de Saint Victor de Buthon et la classe de CM1-CM2 de notre école communale.

Pour ce spectacle le chapiteau a été encore plus rempli et nous avons accueilli également Madame de la Raudière députée de notre circonscription et Monsieur Gérard, conseiller général de notre canton.

Comme pour le premier spectacle, la première partie a été animée par les élèves des classes concernées, les grands de la classe des CM1-CM2 ont pu réaliser des acrobaties plus élaborées puisqu'ils sont les plus âgés du regroupement pédagogique.

A l'issue de la première partie du spectacle, l'association des parents d'élèves avait prévu comme pour le premier spectacle un service de restauration dont les bénéfices ont été versés pour le financement de cette classe de découverte.

Toutes les remarques ou commentaires ont été unanimes, « c'était une formidable expérience » et une grande première que l'ensemble des six classes de notre regroupement pédagogique réalisent ensemble. Les artistes du cirque Georget ont témoigné tout au long de ces 10 jours d'une très bonne approche pédagogique de façon à ce que les élèves se sentent bien dans l'ensemble des activités pratiquées.









CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

· les paniers d'Aligre ·

Notre association est toujours présente dans le local mis à disposition par la mairie à l'entrée de Champrond en Gatine en venant de Chartres, d'ailleurs un panneau l'annonce sur le bâtiment.



Nous avons toujours:

- → un producteur de légumes « Anthony Lasfont »
- → un producteur de volailles et oeufs, qui parfois nous propose des poules de réforme, des conserves de poules en pots de verre, des bouillons de poule et des pintades « Philippe Duhoux »
 - → un producteur de miel et dérivés du miel « Gérard Provost »
 - → un producteur de viande de boeuf de porc « Gael Chaboche »
 - → un producteur de lait « Gaec Baudoux »

Si la demande est suffisante nous pourrions avoir du pain bio et de la viande d'agneau.



Les livraisons au local se font tous les mardis et nous adaptons les contrats en fonction des jours de présence de chacun.

<u>Les contrats légumes Bio</u> sont à retirer auprès du coordinateur Jean -Louis JONAS—Tel 06 31 44 08 48
<u>Les contrats volailles et œufs Bio</u>, contrats miel, sont à retirer auprès du coordinateur Jean -Pierre BRIHAYE—Tel 06 13 98 11 97
<u>Les contrats viande</u> sont à retirer auprès de la coordinatrice
Marie-Claude MARGERIN—Tel 02 37 49 87 86

 $\underline{\text{Les contrats lait frais}} \, \text{sont à retirer auprès de la coordinatrice}$

Céline Hénichard—Tel: 06 64 27 35 34



Les distributions de Champrond en Gâtine : ancienne gendarmerie le mardi de 18h30 à 19h30 (été), de 17h30 à 18h30 (hiver)

N'hésitez pas à joindre les coordinateurs pour des renseignements complémentaires

Le Président JP Brihaye

<u>Un repas de produits issus de</u> <u>l'agriculture biologique et</u> raisonnée est prévu

le samedi 2 novembre à 12h à la salle de fêtes de Champrond en Gâtine

Repas adhérents 10€
Repas non adhérents 12€
Repas enfants 8€

merci de vous inscrire avant le 1 octobre soit :

au 02 37 49 85 17 ou 06 22 31 68 50 ou Internet : maryjpbrihaye@sfr,fr

· le corps et l'esprit ·

Pour le groupe sophrologie, relaxation, nous avons appris à respirer par le ventre, visualiser et devenir autonome par l'intentionnalité. Les cours sont toujours les mêmes, apprendre à relâcher le corps et à lâcher prise mentalement pour retrouver une nouvelle conscience, une nouvelle manière de vivre, un nouvel esprit et surtout apprendre à être heureux avec sa propre vie, et ses choix.

Pour le groupe Qi Gong, après avoir appris le Qi Gong des animaux, cette année, il a appris le Dao Ying qui préserve la santé en 8 mouvements

Dans le Qi Gong, il y a un enchaînement pour chaque organe et pour chaque problème de santé.

Chaque fois que l'on fait une séance, on pratique <u>4 étapes pour se concentrer:</u>

1) faire s'envoler les 10000 soucis 2) fermer les 7 orifices du visage 3) équilibrer le rythme du cœur et des poumons 4) le corps devient léger comme une hirondelle qui survole les nuages.

Marc LE CORRE

· Champ-livres ·

la bibliothèque de Champrond-en-Gâtine

 $RAMDAM\ 2013$ organise, comme l'année dernière, un concours photo et écriture « des images et des mots » sur le thème de :

« la nature comme on l'aime », du 1er mars au 15 septembre.

Il s'agit de présenter une photo accompagnée d'un texte poétique.

Venez consulter le règlement détaillé du concours ouvert à tous, individuel, ou groupes, dans votre bibliothèque.

Pour vous aider, Champ.livres, la bibliothèque de Champrond-en-Gâtine vous propose :

- . le 22 juin, poèmes sous la yourte de Beaurepaire, de 18 à 19 h.
- . le 13 juillet, atelier-création pour les enfants de plus de 6 ans. Ils devront venir avec une photo qu'ils accompagneront d'un poème, le tout décoré, grâce à Isabelle Besse (Brindille). Inscrivez-vous le plus vite possible.

Avant le 15 septembre, vos « oeuvres » devront être remises à votre bibliothèque, puis elles seront exposées en attendant le classement et la remise des prix, le **21 septembre à 11h à la Mairie (pour Champrond)** et le **18 octobre à 18h30** à la Grange aux Dîmes de Thiron-Gardais (pour l'ensemble des bibliothèques).

D'autres bibliothèques vous proposent d'autres animations pour vous aider, vous pouvez, bien sûr vous y inscrire.

La bibliothèque de Champrond-en-Gâtine « CHAMP.LIVRES » participera au vide-grenier du 15 août. Venez-nombreux.

Depuis septembre 2012, Jean Claude RENAUDOT vous apporte les explications nécessaires pour vous

INITIER GRATUITEMENT À L'INFORMATIQUE.

ou pour vous perfectionner,

tous les mardis soirs de 16h à 18h (sauf congés scolaires) dans les locaux de la bibliothèque à la Mairie.

Pour la rentrée prochaine, de façon à prévoir les équipements nécessaires, nous aimerions connaître ceux qui sont intéressés par cette initiative.



Merci de vous inscrire, soit par téléphone auprès de Sophie PRELLE, soit en venant à la bibliothèque (le mardi de 16hà18h ou le samedi de 10h à 12 h), ou en déposant le bulletin ci-joint dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou encore par mail : champ.livres@gmail.com.

Atelier informatique



M., Mme ou Mlle :				
Demeurant:	 			

aimerait participer à l'initiation, au perfectionnement (1) informatique.

(1) rayer la mention inutile.



· la Voie de l'Energie et du Mouvement ·

L'association culturelle de Budo (V.E.M.) Aïkido "la Voie de l' Energie et du Mouvement" vient d'organiser

son 2ème stage du Rassemblement européen pour une libre pratique des arts martiaux et Aïkido (R.E.L.P.A.).

Samedi 27 avril 2013

Cinq experts d'Aïkido se sont déplacés pour pratiquer ensemble sur plus de 130 m2 de tatamis au Dojo de Champrond-en-Gâtine autour de Jacques Mathieu 84 ans 7° Dan : Max Banctel et José Cutillas de l' Aïkitai-Jutsu Ryu Abe (A.R.A.), Clément Karoubi, Serge Hong et Roger Tran-Dinh-Nhuan du R.E.L.P.A. 6° Dan.

Plus de 60 personnes avec les familles, de tous les niveaux se sont réunis dans la joie, le respect et la fraternité, dans le cadre de ce bel échange des savoirs et cette rencontre gratuite, ouverte à tous et familiale. Ils furent regroupés autour de monsieur le maire et quelques élus de la commune pour le pot de l'amitié.

V.E.M. renouvellera ce beau rendez-vous l'année prochaine en 2014 à Champrond-en-Gâtine!



Perche Association football



Pour la 2^e Partie de championnat, nous avons évolué dans la poule Elite du Championnat avec un résultat encourageant puisque nous terminons en milieu de tableau, malgré les intempéries qui ont perturbé de nombreuses rencontres.

Pour les finales de coupe qui se déroulaient le 5 mai à Dammarie, nous avons terminés 8^e sur 16 dans la finale des vainqueurs.

Pour la saison prochaine, nous serons intéressés par l'arrivée de nouveaux joueurs pour renforcer l'équipe.



Association de pêche

Le **23 mars dernier**, l'assemblée générale de la société de pêche a eu lieu.

Après une présentation du bilan financier indiquant que la trésorerie de l'association se porte bien, un point a été réalisé sur les « restes à finaliser » :

- 1/ fixation de la passerelle au centre des traverses et des bastaings successifs pour rigidifier la partie centrale.
- 2/ Installation et fixation de bancs et tables prévus depuis un certain temps aux endroits bien définis.
- 3/ pose de la porte de sécurité du lavoir.

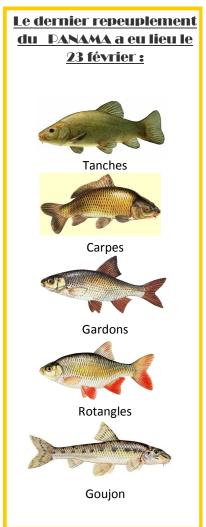
Depuis 6 ans le nombre d'adhérents avoisine la cinquantaine.

Le prix de la carte est identique depuis 2004 et semble actuellement être suffisant. Monsieur le Maire a pris la parole, pour souligner la rigueur de gestion de la société de pêche et remercie chaleureusement les membres du bureau.

Lors de cette assemblée, **Jean TAQUET**, Président de la société de pêche de CHAMPROND en GATINE depuis 2005, a annoncé son souhait qu'un nouveau président lui succède. Il en a profité pour remercier le dévouement de tous les membres du conseil d'administration ainsi que tous les adhérents qui l'ont aidé durant ces nombreuses années et souhaite aux nouveaux membres du bureau de l'association tous ses vœux de réussite.

Le nouveau bureau est aujourd'hui composé de :

MrARHEL DésiréPrésidentMrBUISSON SébastienVice-présidentMmeARHEL ValérieSecrétaireMmeHORTEL VaninaTrésorièreMrHORTEL NicolasGarde Pêche



Concours le Dimanche 23 Juin 2013

à l'étang du panama : lâcher de truites saumonées

RDV entre 7 et 8h. Concours de 8h à 12h15. Remise des prix à 12h30.

Classement d'après les plus grosses prises.

Les personnes voulant continuer à pêcher l'après-midi le pourront Ouvert à tous

Adhérents 6€ (carte annuelle) ; Enfants de Champrond en Gâtine 3€ Enfants (- 12 ans) 5€ ; Adultes 8€

1er ,2ème, 3ème, 4ème ,5ème, 6ème, ... UN LOT POUR TOUS LES GAGNANTS. Tablette numérique, Centrale vapeur...

MENU

Kir offert par la société de pêche Salade composée barbecue Fromage – Dessert 1 bouteille pour 4 personnes Café 8,50 € par adulte / 5 € enfant - 12 ans

Réservation avant le 20 Juin 2013 Tél: 06.69.98.19.10/06.09.66.72.53



O Un ptit air de culture •••

ooo vous présente sa prochaine saison.

Notre C.A s'étant réuni le 9 Avril dernier, nous sommes maintenant en mesure de vous dévoiler (en priorité!) nos activités pour la saison 2012/2013.

Week-end des **14 et 15 Septembre 2013** : 2eme édition de l'Exposition **Champrond d'Automne ».** Cette année le thème proposé aux artistes sera : « Les Eléments ». L'exposition est ouverte à tous les artistes plasticiens- amateurs ou professionnels.



Samedi 17 Novembre 2013 : une soirée « Quizz » vous permettra de tester vos connaissances dans les domaines les plus variés et de gagner des bons d'achat chez les commerçants du village. Une sorte de « Questions pour un....Champrond! »

Samedi 14 Décembre :17H Chants de Noël à Champrond, concert suivi du partage de vin chaud et de petits cochons.

Les 15/16 Mars 2014 aura lieu le désormais traditionnel **week-end littéraire** . Samedi de 10h à 17H Atelier d'écriture, Samedi soir « Rencontre en Poèmes », Dimanche de 10H à 17H Foire aux livres, CDs et DVDs.



Samedi 12 Avril : Soirée ciné-club documentaire sur la Birmanie (à confirmer)

Il est également prévu une « rando lecture » en Mai ou Juin. Cette manifestation serait organisée en partenariat avec l'Association « Perchemins ».

Nous espérons que vous trouverez dans ces diverses propositions des occasions de sorties qui vous feront plaisir et, dans l'attente de vous retrouver dès le 14 Septembre nous vous souhaitons un excellent été.

○ Comité des fêtes ○

Notre 1^{er} bonhomme carnaval réalisé avec les enfants a défilé avec succès le 20 avril dans les rues du village pour finir brûlé en place des abords du terrain de foot, afin de chasser la morosité de l'hiver.

Champs-livres s'est associée au comité des fêtes pour la réalisation de cette manifestation.





FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

➤ 13 juillet à partir de 19 heures

Repas froid- retraite aux flambeaux - feu d'artifice- bal avec orchestre

➤ 14 juillet ; à partir de 15 heures : jeux autour de la salle des fêtes

 $15\ AO\hat{U}T$: brocante de la ST SAUVEUR et artisanat d'arts, sur le terrain de foot et à la salle des fêtes.

De 7h à 18 heures. Restauration sur place.

Réservation

Pour le repas du 13 juillet 2013

Nombre de repas adultes ____ x 12 € = ____

Nombre de repas enfants _____ x 5 € = _____ (enfant moins de 10 ans)

> A déposer à la mairie avant le 9 juillet (espèces ou chèque à l'ordre du comité des fêtes)



6 OCTOBRE:

loto, ouverture des portes de la salle des fêtes à 13 heures



Du côté des arlisans, arlistes et commerçants

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE <u>OU</u> HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

⊕ Eric Montigny **⊕**

N'hésitez pas à aller consulter le site internet d'Eric Montigny : <u>www.calligraphie-et-dorure.com</u> Vous pourrez y découvrir les stages d'été proposés.

Dans quelques jours, mon nouveau livre de calligraphie sera disponible sur iBook Store de chez Apple!



ERIC MONTIGNY
Calligraphe Chrysographe
Enlumineur Professionnel
30 ans d'expérience

8, rue du Perche à Beaurepaire Mobile : 06 68 33 24 17

● le d'Aligre ●

Horaires du Point Poste et du D'Aligre

Le D'Aligre modifie s'est horaires d'ouverture : depuis le 28 Avril 2013, le D'Aligre est ouvert le Dimanche de 07h30 à 19h00.



O Brindille O

La feuille infos



ATCHER « ZIGOMATIC »

lon cheval» et «le chien jaune de Mongolie».

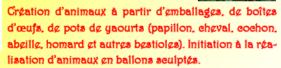


Puis, l'enfant s'amusera à se prendre pour une star de la comédie au travers de jeux rigolos qui l'initie-

ont au théâtre.

ATCHER «BRICOLO CCOLO»

« MES BESTIOLES BIZARRES »



« ATCHER MARIONNETTES »

Les enfants pourront eréer des marionnettes pour héâtre d'ombres. A travers une histoire qu'ils inventeront, ils pourront apprendre à les manipuler derrière un théâtre en carton qu'ils pourront réaliser eux-mêmes chez eux.

Demi-journée: 10 €

<u>Une journée</u> : 20 € - Pique-nique et goûter

apportés par l'enfant.



Eve et Francis arrivent du golf même de Saint Tropez.

Ce couple de restaurateurs de longue date, à l'accent chantant, souhaitent apporter un peu de soleil dans le cœur des habitants du Perche.

Des plats méridionaux et variés sont proposés tels que la Paëlla, L'aïoli, le Couscous, les Petits Farcis provençaux, Pieds paquets à la Marseillaise, Moules, ... Sans oublier les pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Le Sébasotpol est ouvert tous les jours sauf le lundi soir. et vous propose ses deux salles pour banquets, anniversaires et communions. Il est préférable de réserver les vendredis, samedis et jours fériés.

Téléphone: 02.37.49.80.02



Un menu Ouvrier à 10€50 Un menu Détente à 18 € Un menu Découverte à 23 € Chaque jour férié, une proposition de menu différente.



O la ferme des Vitriers O



Le samedi 25 mai dernier, une « portes ouvertes » a eu lieu à la Ferme des Vitriers.

Gaël Chaboche et son père Jean-Pascal, associés depuis octobre 2009 sur l'exploitation agricole familiale, ont reçu une centaine de personnes lors de leur journée « Portes ouvertes » à la ferme des Vitriers.

Cette manifestation a permis à tout à chacun de découvrir ou redécouvrir les activités de cette exploitation de type polyculture élevage et plus particulièrement :



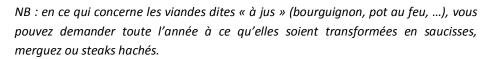
la vente directe de viande au consommateur

Avec une centaine de blondes d'aquitaine dont 48 mères, Gaël est en mesure de vous proposer chaque mois, des colis de viande de 5, 10 ou 15 kg. Pour cela, rien de plus simple, passez vos commandes dès à présent pour une livraison au 15 novembre 2013!

En plus de la viande de bœuf et de veau, vous pouvez également vous procurer de la viande de porc.

Ses clients se trouvent essentiellement sur le département et plus particulièrement sur les cantons de Chartres, Illiers Combray et Bonneval.

Quant aux Champronnais, ils sont aujourd'hui environ une quinzaine... AVIS AUX AMATEURS DE VIANDE DE QUALITE!







Gaël CHABOCHE

Les Vitriers

28 240 CHAMPROND EN GATINE

02.34.71.33.02 / 06.19.72.43.90



≈Le Samedi 22 Juin ≈

CHAMPROND EN GATINE



AMBIANCE PERCHERONNE

« TRADITIONS DU PERCHE »

INNITIATION DANSES PERCHERONNES

ASSOCIATION DE L'ORCHESTRE ATOUT-VENT

Rendez-vou/ 20h00 (sur réservations)

Prix: 25 €/pers.

Boissons non comprises

02.37.49.89.62

Pizza les mercredis, vendredi et samedis soir





LES ANCIENNES SOURCES DU LOIR

Le Loir prenait autrefois sa source dans la commune de Champrond, près de la ferme du Loir. Des titres du XIIème siècle, provenant de l'abbaye de Thiron, signalent la fontaine qui est à mi-côte au-dessous de la ferme dite Abbaye du Loir, comme étant l'ancienne source de cette rivière. Aujourd'hui cette fontaine peu abondante, se perd au milieu de l'étang du Loir qui n'est plus lui-même qu'un marécage.

En montant vers Champrond, on trouvait des étangs appelés étangs des Abeilles ou des Abbés, propriété des moines de Thiron. Dans ces étangs, il y avait une forte source d'eau vive qui entretenait l'étang de Gâtine et formait un ruisseau faisant tourner un moulin placé au-dessous de ce dernier et appartenant au duc de Sully. Il arriva un hiver, raconte M.Thomassu, que la chaussée de l'étang des Abbés se rompit, et le poisson de cet étang passa dans celui de la Gâtine. Les moines de Thiron s'empressèrent d'instruire Sully de cet accident, et demandèrent qu'on leur rendît le poisson qu'ils avaient perdu. Sully ne se refusa pas à satisfaire à cette demande, mais il les pria de lui indiquer à quels signes il pourrait reconnaître leurs poissons. Les moines, joués par le seigneur, résolurent de se venger, et ils parvinrent à faire tarir la source des étangs des Abbés, si bien que le duc fut forcé d'abandonner son usine. On voit encore au bas du village de Saint-Denis les traces de la rivière qui venait de l'étang de Gâtine.

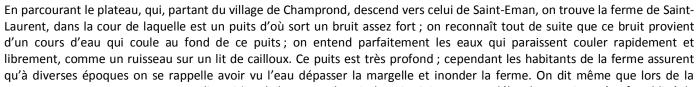
Les sources du Loir sont maintenant dans la commune de Saint-Eman, canton d'Illiers. Une fontaine, située sur la place publique de ce village, se trouve grossie par une douzaine de sources des environs dont trois ou quatre sont importantes. Dans les prés de la ferme de la Grande-Barre, existe encore une fontaine dont les eaux, réunies à celles des sources précédentes, donnent naissance à la rivière du Loir.

Il existait jadis près du village de Cernay un étang considérable regardé aussi comme la source du Loir. Cet étang a disparu ; il devait recevoir les eaux des sources supérieures, notamment celle qui sortait de l'étang de Gâtine et qui formait déjà un cours d'eau considérable.

Un peu au-dessus de cet étang de Cernay, entre les villages de Villebon et Frunçé, sont les ruines d'un moulin à eau, mû autrefois par une forte source qui sortait de terre, tout près de là, et dont les eaux devaient aussi alimenter l'étang de Cernay. Cette source ayant un jour disparu, force a été de supprimer le moulin.

Il résulte de ces observations que, dans ce pays, plusieurs sources, formant des ruisseaux assez considérables pour faire marcher plusieurs moulins, ont disparu ; que la

rivière du Loir, qui naissait des eaux de toutes ces sources, commence actuellement 16 à 20 km plus loin qu'autrefois. Il était intéressant de chercher la cause de ces faits.



disparition de la source du Loir, le puits Saint-Laurent déborda au point qu'on fut obligé de le boucher.

Il existe, dit-on, dans le hameau de Beaurepaire, un autre puits sur lequel on a bâti une maison et où l'on entend pareillement le bruit d'un cours d'eau.

Le curé du village des Corvées prétend aussi que dans son église, on entend quelquefois ce même bruit.

Dans le village des Châtelliers, les habitants entendant de même le bruit d'un cours d'eau souterrain, se mirent à sa recherche ; mais après avoir creusé jusqu'à 33 m environ, le bruit continuant toujours au-dessous d'eux, ils abandonnèrent cette entreprise.







La feuille infos



Un examen attentif de la topographie de ces lieux permet de donner une explication satisfaisante de tous les faits que nous venons de citer. On en pourra peut-être tirer quelques conséquences susceptibles d'applications utiles.

Le sol des environs de Champrond est très élevé; ainsi, près de la ferme de la Housserie, se trouve un point dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 276 m, par conséquent 6 m de plus que le sommet du clocher neuf de la cathédrale de Chartres. La ferme de l'Arcq, qui est aussi dans les environs, est à 264 m.

Ce point de la Housserie est sur la ligne de partage qui sépare les eaux se rendant, d'un côté dans l'Eure, et de l'autre, dans le Loir; on peut donc regarder ce point comme le départ des eaux qui forment le cours de cette dernière rivière.

Les eaux pluviales, en s'infiltrant là dans les terres, formèrent par leur réunion un cours d'eau souterrain qui donna naissance : 1° à la fontaine du Loir, dont la hauteur au-dessus de la mer est de 227 m ; 2° à la source qui était dans étangs de Gâtine et dont les eaux faisaient aller le moulin de Sully ; 3° à diverses sources qui, par leur réunion avec les précédentes, formaient le cours du Loir ; 4° à la source signalée entre Villebon et Fruncé ; 5° et enfin à l'étang de Cernay.

Indépendamment de cette nappe d'eau souterraine, les moines de Thiron découvrirent qu'il en existait au-dessous une seconde : par un trou de sonde traitreusement pratiqué, ils mirent en communication la nappe supérieure avec l'inférieure ; toute cette première nappe fut alors absorbée, et ainsi disparurent toutes les fontaines et cours d'eau qui donnaient naissance à la rivière du Loir. Peut-être aussi que le terrain dans lequel se trouve cette couche d'eau inférieure n'était qu'un terrain meuble, composé de sable, dans lequel les eaux de la couche supérieure s'infiltrèrent par le trou de sonde des moines de Thiron; elles s'y frayèrent un passage et donnèrent naissance à un nouveau cours d'eau souterrain. Les eaux s'étant ainsi écoulées, élargirent peu à peu leur passage et finirent par absorber toutes les autres fontaines ou sources de ces localités.

Lors de la disparition des fontaines, la grande abondance des eaux qui affluèrent dans ce canal souterrain dut le remplir complètement; d'où résulta nécessairement l'élévation des eaux dans le puits Saint-Laurent et leur sortie extérieure, à une hauteur de 247 m au-dessus du niveau de la mer. Le canal s'élargissant, les eaux ne le remplirent plus exactement; elles coulèrent comme celles d'un ruisseau sur le sol d'un canal et ne s'élevèrent plus dans le puits. Le bruit, qu'on entend est assez fort pour qu'on devine que les eaux coulent sur une pente très raide, et qu'ainsi la rapidité de cours d'eau a dû élargir de plus en plus son parcours; enfin il absorbe maintenant toutes les eaux qui formaient au-dessus du sol le commencement de la rivière du Loir.

Si l'abondance des pluies venait à fournir une assez grande quantité d'eau pour remplir le canal souterrain, il est évident qu'on reverrait de nouveau les eaux remonter dans le puits de Saint-Laurent et peut-être

même inonder la ferme et les environs.



Puisque les eaux de cours d'eau inférieur peuvent reparaitre à la surface, à une hauteur d'au moins 247 m au-dessus du niveau de la mer, elles doivent provenir d'un point plus élevé, formant ainsi un réservoir, qui permettait de les conduire à cette même hauteur, en des points éloignés.

Nous concluons de ces observations : 1° que la disparition des anciennes sources, fontaines et étangs qui donnaient naissance au cours du Loir, tient à l'absorption de la couche d'eau supérieure par l'inférieure, soit par le trou de sonde des moines de Thiron, soit par toute

autre cause qui a pu mettre en communication ces deux couches.

2° Qu'il existe maintenant, dans cette localité, au lieu et place de l'ancien cours du Loir, une couche d'eau considérable coulant sur un sol fortement incliné, produisant les bruits cités plus haut et régnant sur tout le plateau qui de Champrond va à Saint-Eman, et donnant naissance dans ce dernier village aux nouvelles sources du Loir : que la profondeur de ce cours d'eau au-dessous de ce plateau est grande ; mais cependant que, par suite de pluies abondantes, il peut reparaitre à la surface à une hauteur de 247 m, c'est-à-dire 100 m environ plus haut que le sol moyen de la ville de Chartres ; qu'ainsi il pourrait y être conduit, si la distance de 24 à 28 km, à laquelle il se trouve de cette cité n'opposait une difficulté très grande à l'exécution de ce projet.

Il y aurait peut-être lieu d'examiner maintenant si, connaissant les causes de la disparition de la rivière pendant 16 à 20 km de son cours, et par suite, de la suppression de plusieurs usines, on ne pourrait pas la rétablir en recherchant les sources, un peu plus haut que les anciennes positions connues : ce qui viendrait à l'appui de cette idée, c'est qu'en 1835, dans un trou d'un mètre de profondeur, fait près de l'ancienne source du Loir, l'eau a reparu pendant trois mois, ne laissant couler, il est vrai, qu'un léger filet.

Source de POUDRA, Officier supérieur d'Etat-Major du 6 avril 1857

Décès : LEGUAY Jean-Pierre décédé le 12/05/2013



Naissances: RENARD Hugo né le 27/05/2013 à Le Coudray

domicilié 4 rue de la Fontaine

Mariages: DESHEULLES Gilles avec MARTIN Michèle le 28 mai 2013, LIVERNAIS Vincent avec VANNIER Mélanie le 01er juin 2013



• Les services communaux et intercommunaux •

pprox Mairie de Champrond en Gâtine pprox

Tel: 02-37-49-80-20 Permanences à la mairie:

Tel : 09-77-81-00-90 Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Télécopie : 02-37-49-80-26 Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

E.Mail: contact@champrond-en-gatine.org Le samedi de 9h30 à 11h30: Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants:

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- √ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- √ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- \checkmark inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Ordures ménagères et déchetterie ≈

Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi ainsi que le mardi pour les hameaux suivants : les Cornets, le Grand Bois Landry, le Petit Bois Landry et la Suarderie. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir.

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.



Horaires déchetterie St Eliph

HORAIRES D'ETE du 01 mars au 31 octobre - Fermée les jours fériés

ETE

Lundi : fermée

Mardi: 09h00 à 12h30- 13h30 à 18h30

<u>Mercredi</u>: 13h30 à 18h30 <u>Jeudi</u>: 13h30 à 18h30 <u>Vendredi</u>: 13h30 à 18h30

Samedi: 09h00 à 12h30-13h30à 18h30

Dimanche: 09h00 à 12h00



Point de recyclage

Téléphones portables et cartouches jet d'encre

Accessible à la mairie de Champrond

FNATH RECYCLAGE

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

<u>En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable</u>, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

■LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 2013■

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





SECURITE:

ullet Numéros infos et permanences utiles ullet

Numéros utiles

S.A.M.U: 15	POMPIERS: 18	GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Les arrivées de professionnels de santé au sein de celle ci vont s'étaler en 2013. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la communauté de communes des portes du Perche ou vous rapprocher des professionnels concernés afin de connaître la date de leur emménagement.

DENTISTES Dr. SACCENTI Dr ANDREI Dr HEMERY DR HAMAL	à La Loupe 2 impasse de la Cerisaie 2, avenue du Perche	02 37 81 05 12 02 37 52 32 96
DOCTEURS GÉI	NÉRALISTES	à la Loupe
	16, Avenue de	-
Dr. BIGARD	Beauce	02 37 81 21 18
Dr CASADEI - PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SDROBIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. LYSZLIEWICZ	6, rue des Drs Filleul	02 37 81 17 48
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46
SPECIALISTES M. et MM	à La Loupe	
LE GUERNIGOU Cabinet de sages fem	2,avenue du Perche	02 18 00 50 11
Mlle DE PAUW Orthophoniste	2, avenue du Perche	02 37 52 99 74
Dr ROUVEROUX Rhumatologue	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr MEUNIER - Psyc	hiatre 2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour ent	16, avenue de Beauce	02 37 81 21 18
M. LAUNAY - Ostéo	ppathe 17, place de l'hôt de ville	tel 06 67 92 22 53
Dr HAU DUMOULI Dermatologue	N 2, avenue du Perche	02 37 53 33 48
Mme COLOMBELLI Diététicienne	2, avenue du Perche (Mars)	02 37 21 61 82

M. COUSIN Kinésithérapeute M. TOULEMONDE	2, avenue du Perche Place Casimir Petit	
Kinésithérapeute M. PERROT	Jouvet 18, rue Marceau	02 37 81 30 11
Kinésithérapeute	BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	17 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	6 place Casimir Petit Jouvet	02 37 81 30 11
INFIRMIERES		
Mme DOLLEANS	11, place Vauban	02 37 81 06 58
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	20 rue de l'Eglise	02 37 81 09 04
LABORATOIRE D MEDICALE	E BIOLOGIE	
	10 bis place	
S.E.L.A.R.L."C+BIO"	Vauban	02 37 81 30 00
OPTICIENS		
Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12
PHARMACIES		
Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
Pharmacie de l'Etrier	21 rue de Chartres	02 37 81 13 19
AMBULANCES		
Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Ceriseraie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66
HOPITAL		
MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
VETERINAIRE Dr RWANYAGAHUT	4, rue Maunoury U	02 37 81 04 66





ENSEIGNEMENT:

LA MAISON DES P'TITS LOUPS

3 rue Henri Dunant à la Loupe 02 37 29 45 68

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE

02 37 81 29 59

Collège Jean Monnet

02 37 53 58 70 Ecole Champrond-en-Gâtine

02 37 37 31 57

Syndicat scolaire

02 37 49 82 78

http://www.cdc-desportesduperche.com/

02 37 29 09 29 SIAP





Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
ASSEDIC	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général—Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie de La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après- midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi	12 rue de la Bruyère	02 37 81 07 77
SYNDICAT D'INITIATIVE	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00

IA Feuille de chou

• Les petites annonces •

A louer 2 garages fermés à partir du 1^{er} juillet 2013, Grande rue à Champrond.

Téléphone pour renseignements : 02 37 49 82 58

La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :

le vendredi 13 septembre 2013

Date butoir de remise des articles: le vendredi 23 août 2013
À l'adresse suivante : fdc.champrond@gmail.com

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer

votre adresse mail.



